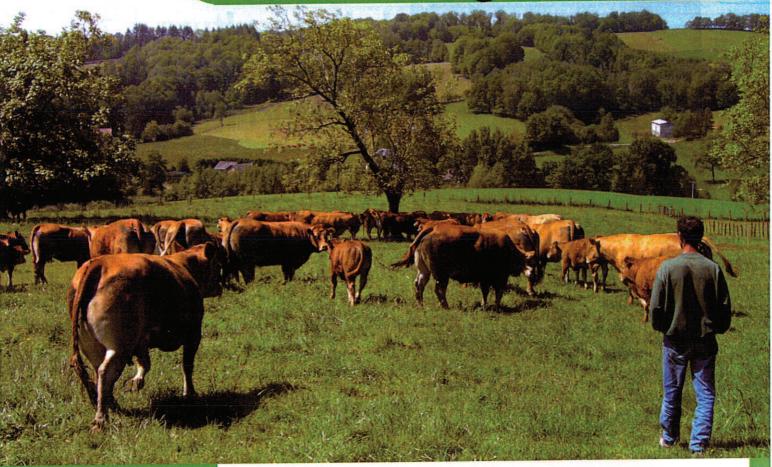
## DOSSIER

## L'emploi, oublié de l'agriculture



- Modernisation de l'agriculture et disparition de l'agriculteur ......II-III
- Le salariat agricole prend de l'ampleur ......III
- Pour un autre horizon agricole
  en Champagne-Ardenne ......V
- O Deux installations pour un départ .......VI
- Oes emplois multifonctions
  pour un statut peu défini ......VI
- Faire pâturer pour créer de l'emploi.....VII
- La politique agricole suisse, un exemple pour l'Europe?.....VIII

es discours glorieux sur le poids économique de l'agriculture dans l'économie française masquent une réalité sociale moins reluisante en termes d'emploi : baisse continue du nombre d'agriculteurs, précarité de l'emploi salarié, travail non déclaré, quand ce n'est pas exploitation de travailleurs étrangers. Au-delà des appels à une baisse du coût du travail ou d'un souci du renouvellement des générations d'agriculteurs, les thèmes de l'emploi et du bien-être au travail restent relativement absents des débats. Pendant ce temps, certains prospectivistes imaginent une France agricole à 100000 agriculteurs...

Si, pendant les Trente glorieuses, une partie de la main d'œuvre a été écartée de l'agriculture, alors en pleine «modernisation», et trouvait place dans l'industrie, aujourd'hui le nombre d'actifs agricoles continue de diminuer pour des raisons différentes (pII-III). Les politiques agricoles et fiscales favorisent depuis longtemps le capital plutôt que le travail (pIV) et le secteur agro-industriel, encore pourvoyeur d'emploi en milieu rural, réclame plus de volumes produits, fait pression sur les prix et se détourne de ses territoires d'implantation (pV). Finalement, à part la frange la plus productiviste des agriculteurs, l'industrie et les banques, on se demande qui peut cautionner un tel développement agricole si néfaste pour l'emploi dans les territoires.

Les systèmes de production durable, en particulier ceux fondés sur l'autonomie et la diversification des activités, expérimentés dans le réseau des Civam¹ avec qui ce dossier a été réalisé, valorisent davantage le travail et créent de l'activité locale (pVI-VII). En cela, ils ouvrent des perspectives plus réjouissantes.

<sup>1-</sup> Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

### Le salon de l'agriculture, «vitrine» de l'agriculture française, accueille chaque année à Paris plus de 600 000 visiteurs, soit autant que le nombre de chefs d'exploitations.

début du XX°, apparaît alors le terme de cultivateur. Mais dans l'entre-deux guerres, il est relayé par l'agriculteur qui dès la fin des années 1950 est totalement remis en question par l'exploitant agricole, quand les années 1980 connaissent des agri-managers » observait Gilbert Espinasse lors des Journées paysannes organisées par l'Addear¹ de l'Aveyron en novembre 2010. Pour cet ancien éleveur de brebis, les mots ne sont pas anodins et témoignent des mu-

Il y a quelques siècles, nos ancêtres étaient qualifiés de laboureurs, puis plus tard de

paysans, ceci jusqu'à la fin du XIX' siècle. Au

chiffres. En 1955, la France comptait quelque 2,3 millions d'exploitations agricoles quand un peu plus de 500000 sont dénombrées en 2007<sup>2</sup>. Conjointement à cette diminution continue du nombre d'exploitations, leur taille moyenne est passée de 15 hectares (ha) à près de 54 ha sur la période. En 2007, 3,5% de la population active, soit un peu

tations du monde agricole. Tout comme les

Modernisation de l'agriculture et disparition de l'agriculteur

Les orientations données à l'agriculture depuis l'après-guerre ont entraîné une diminution drastique du nombre d'emplois agricoles et un profond changement de ceux-ci.

plus d'un million de personnes, travaillent dans l'agriculture, contre 31% cinquante ans plus tôt. «Un des premiers objectifs de la Politique agricole commune [Pac], mise en place après la Seconde Guerre mondiale, a été le développement de la productivité<sup>3</sup> du travail en agriculture », explique Jean-Christophe Kroll, enseignant-chercheur au Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux de Dijon. «À cette époque, l'intervention sur les prix, [pour garantir aux producteurs des prix stables et au-dessus des cours mondiaux] a été un formidable soutien à l'investissement qui s'est traduit par la mise en place de l'accélération de la substitution du capital au travail. » (voir aussi p IV)

#### RESTRUCTURATIONS

Pendant les Trente Glorieuses, plusieurs « leviers de régulation » ont assuré la pérennité du modèle de modernisation diffusé par la Pac. Les dizaines de milliers de ruraux qui quittaient chaque année l'agriculture comblaient les besoins de main d'œuvre de l'industrie, alors en plein développement. L'augmentation de la demande communautaire absorbait quant à elle les denrées alimentaires produites en quantité. De même, les marges de progression sur les rendements étant fortest, chaque année était meilleure que la précédente et les bénéfices de la modernisation visibles. « Au début des années 1980, ces régulateurs se sont mis à moins bien fonctionner; c'est l'apparition des excédents communautaires sur le marché des produits agricoles et du chômage... » indique Jean-Christophe Kroll. Pour l'économiste, les réformes successives de la Pac, avec la mise en place des aides directes en 1992, d'abord liées aux productions puis, à partir de 2003, découplées de celles-ci et dépendantes de la surface des exploitations, n'ont fait qu'inciter à toujours plus de spécialisation, d'investissements et d'agrandissement. Ainsi, « și, depuis le début des années 1980, le nombre des exploitations les plus petites a fortement diminué, celui des plus grandes a, au contraire, fortement augmenté » signale Laurent Piet, ingénieur de recherche Inra spécialisé dans les structures et marchés agricoles3. Cette recomposition de la structure des exploitations dont la taille, les moyens de production et les immobilisations augmentent, s'accompagne du développement des formes sociétaires<sup>6</sup> et d'une diminution du travail familial sur les exploitations, au profit du salariat (cf. article ci-contre). Le niveau de formation des agriculteurs s'est élevé ces dernières décennies et le degré de qualification des emplois agricoles ne cesse d'augmenter. Mais le métier s'est-il pour autant enrichi? « Les mutations des professions agricoles se sont accompagnées d'un appauvrissement et d'une aliénation par le travail » estime pour sa part Jean-Christophe Kroll.

#### CHOISIR

La plupart des discours (organismes sociaux et de recherche, en particulier) estiment entre 200000 et 300000 le nombre d'exploitations agricoles à l'horizon 2015, sans préciser si la disparition des plus petites ira à l'agrandissement des plus grandes ou renforcera les exploitations de taille moyenne. Laurent Piet pose la question suivante : « Quelle différence y a-t-il entre 100 ha cultivés par dix exploitations de 10 ha chacune et une exploitation de 100 ha ayant le même rendement moyen et occupant un chef et 9 salariés ? » 5, suggérant par là que plusieurs modèles agricoles peu-

vent à première vue concourir au même niveau de production alimentaire, à la même occupation de l'espace et au même niveau d'emploi. Mais au-delà d'une organisation sociale évidemment très différente (partage ou concentration de l'outil de production), ces deux modèles renvoient à la perception des métiers de chefs d'exploitation et de salarié agricole, à une plus grande efficacité économique et/ou juridique des formes sociétaires ou individuelles, à une productivité du travail ou un impact sur l'environnement différents, etc. Dans tous les cas, se poser ces questions et y apporter des réponses revient à réinterroger la place que la société veut assigner à l'agriculture.

HELENE BUSTOS (TRANSRURAL)

- 1 Association pour le développement de l'emploi agricole et rural - www.fadear.org.
- Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 – ministère en charge de l'agriculture – www.agreste.agriculture.gouv.fr.
- 3 Rapport entre la production et les facteurs de production qui ont permis de l'obtenir, comme la surface ou le travail.
- 4 Le rendement moyen de blé tendre en France était de 25 quintaux à l'hectare en 1960 pour plus de 70 aujourd'hui. Les rendements des principales céréales stagnent depuis une dizaine d'années.
- 5 Intervention au Salon international de l'agriculture en 2011 www.inra.fr/audiovisuel/web\_tv/rencontres/sia\_2011/le\_travail\_en\_agriculture
- 6 Les Gaec ont été créés en 1962, puis les FARL en 1965.

Même s'ils sont indispensables à de nombreuses exploitations et que leurs métiers évoluent, les salariés agricoles demeurent peu formés.

### Le salariat agricole prend de l'ampleur

u'ils soient permanents, familiaux ou saisonniers, les salariés agricoles sont les travailleurs de l'ombre dans un modèle agricole européen fondé sur le principe de «l'agriculture familiale», mettant en avant une figure de travailleur indépendant: le chef d'exploitation. Cependant, la modification du paysage des exploitations, dont le nombre ne cesse de diminuer et la taille moyenne d'augmenter, rend aujourd'hui indispensable le recours à une main d'œuvre salariée. Les questions du salariat agricole et plus généralement de « l'attractivité des métiers de l'agriculture » sont d'actualité. Différentes études indiquent que, sur les dernières décennies, la part de main d'œuvre familiale a nettement reculé (en nombre d'actifs familiaux et en quantité de travail fourni) alors que la population des salariés non familiaux a régressée moins vite. Entre 1988 et 2005, elle a connu une baisse de son effectif de 9 % alors que la population familiale totale a diminué de 49 %... « Cette substitution progressive entre travail familial et salarié s'explique d'abord par le fait que ce sont les plus petites exploitations,

ayant peu recours au salariat mais souvent au travail familial non salarié, qui ont en majorité disparu » explique Cécile Détang-Dessendre chercheure au Centre d'économie et de sociologie appliquée à l'agriculture et aux espaces ruraux de Dijon<sup>1</sup>.

### ÉVOLUTIONS

Aujourd'hui, près d'une exploitation professionnelle² sur deux fait appel à de la main d'œuvre salariée, sous des formes très diverses (permanent, saisonnier, temps partiel...). Le recours à ce type d'emploi est davantage déterminé par l'orientation technico-économique des exploitations que par leur nombre d'hectares. Ainsi, le maraîchage, l'horticulture ou encore la viticulture sont les premières productions à faire appel à l'emploi salarié qui peut être partagé via des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole ou encore des groupements d'employeurs.

Si, comme pour les chefs d'exploitations, le niveau de formation des salariés agricoles tend à augmenter, ceux-ci restent faiblement formés et leurs emplois sont majoritairement peu qualifiés (en comparaison avec d'autres secteurs comme l'industrie ou les services). Une tendance à la diminution de la quantité de travail des salariés permanents, au profit de l'emploi saisonnier, s'observe aujourd'hui même si le nombre des saisonniers, majoritairement des femmes qui ne représentent pourtant que 30% de la main d'œuvre agricole, n'est que difficilement apprécié car non recensé. Si le statut du salarié agricole a changé, qu'il peut jouer dans l'exploitation un autre rôle que celui de variable d'ajustement cantonnée à des tâches subalternes, les parcours restent encore précaires et ces métiers peu attractifs.

HELENE BUSTOS (TRANSRURAL)

- 1 Auteure avec Eric Cahuzac d'un travail réalisé en partenariat avec la MSA: Le salariat agricole: une part croissante dans l'emploi mais une précarité des statuts – au sommaire d'Économie rurale – n°323.
- 2 Est considérée comme professionnelle une exploitation dont la dimension économique dépasse 12 ha de blé ou équivalent et qui emploie plus de 0,75 unité de travail annuel.

Le régime fiscal agricole subventionne l'accumulation des moyens de production au détriment de l'emploi et de l'environnement.

# La fiscalité agricole au profit du capital plutôt que du travail

n matière de fiscalité sur le revenu, l'activité agricole fait l'objet de deux régimes spéciaux: le régime du bénéfice forfaitaire (forfait collectif pour les chiffres d'affaires les plus faibles), et le régime du bénéfice réel (détermination de l'impôt selon la déclaration individuelle du revenu fiscal de l'entreprise) appelé à concerner la grande majorité des exploitations agricoles. Ce dernier a été créé dans les années 1970, quand il fallait encourager l'investissement générateur de gains de productivité du travail et libérer de la main d'œuvre pour l'industrie et les services. Mais a-t-il lieu d'être poursuivi dans les mêmes termes aujourd'hui, étant donné le chômage structurel de masse et les enjeux écologiques majeurs?

### PRIMAUTÉ DU FISCAL SUR L'ÉCONOMIQUE

Deux mesures du régime au bénéfice réel favorisent la concentration des moyens de production: la déduction pour investissement (DPI) et l'exonération des plusvalues. La DPI consiste à soustraire une partie du résultat comptable d'une année N, en vue de l'investir en équipements ou pour une augmentation de cheptel dans les cinq ans qui suivent sous peine d'être réintégrée au revenu fiscal de l'année N+6. L'impact immédiatement recherché est une réduction d'impôt et, corrélativement, celle des charges sociales. Affectée à une augmentation de cheptel (non amortissable), elle est définitivement défiscalisée. Affectée à des biens amortissables (matériels, installations et bâtiments), elle est réintégrée au bénéfice fiscal. Cette mesure contribue à améliorer la trésorerie et l'autofinancement de l'exploitation. Ajoutée à la DPI, l'exonération des plus-values (différence entre le produit de la vente d'un bien amortissable et sa valeur comptable), associée à la possibilité d'amortissements dégressifs sur une durée plus courte que celle de l'obsolescence réelle du bien, accentue le « raisonnement fiscal » de l'investissement.

Au bout du compte, DPI et plus-values non imposées sont sources de revenus plus faciles à obtenir que la meilleure allocation possible des ressources dans les activités courantes de l'exploitation. Mais, au fil du temps, le surinvestissement – souvent accompagné de surendettement – s'installe dans beaucoup d'exploitations par le renouvellement inconsidéré de matériels toujours plus puissants, l'augmentation

res... et conduit les paysans et leurs organisations professionnelles à exiger de plus en plus d'aides publiques et d'exonérations fiscales et sociales. Un cercle vicieux.

Ces effets négatifs se retrouvent aussi au niveau territorial. Il est avéré que l'agrandissement des exploitations et l'amélioration de la productivité du travail, que la substitution du travail par du capital est censée générer, sont source d'appauvrissement des territoires ruraux: moins de valeur ajoutée, moins d'emplois, moins de vitalité économique. Enfin, cette fiscalité conduit à soustraire à l'État et à la Mutua-

### Les choix fiscaux permettent des revenus plus faciles à obtenir que la meilleure allocation possible des ressources

de cheptel avec agrandissement de surface justifiant à son tour plus d'équipements. Alors que tout agriculteur devrait être incité à répondre à la question : « Comment obtenir le maximum de revenu avec le minimum de moyens de production tout en ayant de bonnes conditions de travail et en assurant la pérennité des ressources naturelles et celle de l'entreprise? ».

### DES EFFETS INTOLÉRABLES

En pratique, cette législation fiscale induit chez beaucoup d'agriculteurs une sorte « d'obsession fiscale ». Elle contribue à faire de l'agriculture le support d'un marché surabondant du machinisme et des équipements agricoles. Ajoutées à l'exonération partielle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (pour le fuel agricole), DPI et exonérations des plus values encouragent le gaspillage et la dégradation des ressources naturelles. Cette fiscalité participe surtout à faire que l'agriculture mobilise de plus en plus de capitaux par actif pour des revenus le plus souvent faibles et aléatoi-

lité sociale agricole des ressources. L'option profondément inégalitaire de la capitalisation individuelle se perpétue au détriment de la solidarité.

L'exonération des plus-values devrait être supprimée et la DPI réorientée vers les investissements répondant aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Une refonte générale de la fiscalité des entreprises et du financement de la protection sociale devient nécessaire. Il faut passer d'une fiscalité favorisant le productivisme à une fiscalité «écologique», soutenant l'efficacité économique à travers l'autonomie, la sobriété et la préservation de notre environnement, et «sociale», c'est à dire plus directement redistributrice et favorable à l'emploi.

EXTRAIT D'UNE NOTE DE GUSTAVE DELAIRE,
PAUL BONHOMMEAU ET DENIS GABORIAU

Texte intégral paru dans le n°323 de la revue Économie rurale.